



Régate du Dézaley Samedi 2 mai 2015

INSTRUCTIONS DE COURSE

1. Règles

La régata est régie par :

- Les Règles de Course à la Voile 2013-2016 de l'ISAF (RCV)
- Les prescriptions de la Fédération Suisse de Voile (FSV) aux RCV
- L'avis de course (AC) et les présentes instructions de course (IC)

2. Inscriptions

Les voiliers admis peuvent s'inscrire en complétant le formulaire d'inscription au CVL ou sur www.cvl.ch.

Finance d'inscription :

Gratuit pour les membres actifs CVL

40.--/par bateau pour les autres participants (à payer sur place le 2 juin)

Le passage au secrétariat est obligatoire pour tous les concurrents.

3. Avis aux concurrents

Les avis aux concurrents, y compris les modifications aux IC, seront affichés au clubhouse du CVL.

4. Modifications des IC

Toute modification des Instructions de Course sera affichée au tableau officiel au plus tard à 8h00.

5. Signaux à terre

Les signaux faits à terre seront envoyés sur le mât du Club.

6. Programme

8 :55 Signal d'attention ⬆ pavillon F



8 :56 Signal préparatoire ⬆ pavillon I



8 :59 Signal de la minute ⬇ pavillon I



9 :00 Signal de départ ⬇ pavillon F



Clôture : au plus tard 16 :00 sans délai supplémentaire, appuyée de 3 coups de canon indique le début de la période fixée à 1 heure, pour le dépôt des réclamations écrites et remises au Jury de Course.

Remise des prix : 1h après la clôture

7. Jauges / Classement

Pas de mesure de jauge organisée pendant la régata

Classes :

A : Lestés A (TCF $\geq$ 1001) + multicoques

B : Lestés B (TCF $\leq$ 1000)

Classement : en temps réel pour chaque classe

8. Parcours et marques

Départ: Ouchy : Ligne de départ entre la cabine start et la bouée.

Aller:

Lestés A Multicoques	Lestés B	Description
Lutry	Lutry	Débarcadère, marque rouge à tribord
Cully	Cully	Débarcadère, bouée cylindrique à tribord
Dézaley	-----	Sous le Dézaley, bouée cylindrique à tribord

Retour :

Lestés A Multicoques	Lestés B	Description
Villette	Villette	Face à l'église, marque rouge à bâbord
Pully	Pully	Débarcadère, bouée cylindrique à bâbord
Ouchy	Ouchy	Face à la girouette, bouée cylindrique avec fanion jaune à bâbord

Arrivée : Ouchy Entre cabine start et bouée cylindrique.

9. Départ

Tout voilier ne prenant pas le départ dans les 4 minutes suivant le signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie la règle A4.1 des RCV.

10. Pénalités

Un bateau qui enfreint une règle du chapitre 2 n'effectuera qu'un tour de 360° de pénalité, contrairement à l'article 44.1 RCV.

11. Abandon

Un bateau qui abandonne doit obligatoirement aviser le comité de course au numéro 079/544 80 81

12. Assurance

Tous les concurrents ont l'obligation d'être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile couvrant les risques survenant en compétition.

13. Décharge de responsabilité

Les concurrents participent à la régata à leurs propres risques. Le CVL décline toute responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, tant avant, pendant qu'après la régata.